

## Fiche synthétique sur l'état des risques naturels et technologiques majeurs

(établie en application de l'article L.125-5 du Code de l'Environnement et du décret 2005-134 du 15 février 2005 relatifs à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers)

Commune : **LE MOUTARET (Isère)**





Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2011112-0023 du 22/04/2011 mise à jour le 29/07/2011

### Risques naturels

Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) \*

- monorisque     aucun     prescrit     appliqué par anticipation     approuvé    en date du  
 multirisques     aucun     prescrit     appliqué par anticipation     approuvé    en date du  
 R111-3 (valant PPR)     aucun     approuvé    en date du 29/12/1987

Les risques naturels suivants ont été recensés sur la commune :

	Nature du risque	Caractérisation du risque	Codification PPR
	<input type="checkbox"/> Inondation de plaine - Remontée de nappe -	Hauteur pouvant être importante, vitesse généralement lente. Affleurement sur sol saturé d'eau	I ou i
	<input type="checkbox"/> Crues des fleuves et rivières Crues rapides des rivières	Vitesse généralement plus élevée qu'en inondation de plaine	C ou c
	<input type="checkbox"/> Zones marécageuses	Zone humide présentant une végétation caractéristique	M ou m
	<input type="checkbox"/> Inondations en pied de versant	Accumulation et stagnation dans une zone fermée par un obstacle (route, voie ferrée)	I' ou i'
	<input type="checkbox"/> Crues des torrents et ruisseaux torrentiels	Augmentation brutale du débit d'un cours d'eau avec transport de matériaux solides	T ou t
	<input type="checkbox"/> Ruissellement sur versant	Divagation des eaux météoriques en dehors du réseau hydrographique	V ou v
	<input type="checkbox"/> Glissements de terrain Solifluxion - Coulées boueuses	Mouvement d'une masse de terrain le long d'une surface de rupture - Mouvement de matériaux plastique sur pente faible - Transport de matériaux plus ou moins fluides	G ou g
	<input type="checkbox"/> Chute de pierres et blocs	Chute d'éléments rocheux	P ou p
	<input type="checkbox"/> Effondrement - Suffosion	Évolution de cavités souterraines avec des manifestations en surface - Tassement superficiel des terrains meubles provoqué par des circulations d'eau souterraines	F ou f
	<input checked="" type="checkbox"/> Retraits - Gonflement des sols argileux	Tassements différentiels se manifestant par des désordres affectant principalement le bâti individuel	
	<input type="checkbox"/> Avalanche	Écoulement de neige lourde ou poudreuse après rupture du manteau neigeux	A ou a
	<input checked="" type="checkbox"/> Séisme	Vibrations du sol cartographiées en 4 niveaux d'intensité (nouvelle réglementation en vertu des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 oct 2010) <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5	

### Risques technologiques

Plan(s) de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)\*

Les risques technologiques pris en compte sont:      effet thermique          effet surpression          effet toxique   

### Cartographie

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte :

### Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique "Ma commune face aux risques"